

Pour les groupes

1. Signature du contrat et dépôt

- 1.1 Le contrat doit être signé dès sa réception.
- 1.2 À la signature du contrat, un dépôt est exigé pour garantir votre réservation. Ce dernier sera déduit de la facture finale.
- 1.3 La réservation peut être annulée par le Centre de Spiritualité des Ursulines si le dépôt requis précédemment n'est pas reçu dans les **quatre (4) semaines** après l'envoi du contrat.

2. Politique d'annulation

- 2.1 En cas d'annulation, les pénalités suivantes s'appliquent :
 - 2.1.1 De la signature du contrat jusqu'à huit (8) mois avant la tenue de l'activité : remboursement du dépôt à 75 % ;
 - 2.1.2 De huit (8) à six (6) mois avant la tenue de l'activité : remboursement du dépôt à 50 % ;
 - 2.1.3 Entre six (6) mois et trois (3) mois avant la tenue de l'activité : remboursement du dépôt à 25 % ;
 - 2.1.4 Trois (3) mois ou moins avant la tenue de l'activité, le dépôt est non remboursable.
 - 2.1.5 Tout changement de date d'une réservation sera traité comme une annulation suivie d'une nouvelle réservation. Un dépôt déjà versé n'est donc pas transférable à une nouvelle réservation.

3. Liste des participants

- 3.1 La liste des participants est requise **dix (10) jours avant votre arrivée**.
- 3.2 Lors de l'envoi de cette liste, vous devez nous informer des restrictions alimentaires énumérées au point 7.3 **uniquement**.
- 3.3 Si des personnes ont des limitations physiques qui auraient une incidence sur l'assignation des chambres, veuillez nous l'indiquer.
- 3.4 Le nombre final de participants devra nous être transmis au **maximum 48 heures** avant l'arrivée des premiers participants. Toute modification à la baisse, 48 heures ou moins avant le début de l'activité, entraînera des frais équivalents au coût de la première journée et seront, par conséquent, facturés.
- 3.5 Une fois l'activité débutée, il n'y a plus de modification possible aux forfaits puisque le Centre de Spiritualité des Ursulines aura engagé des frais.
- 3.6 Si vous avez besoin d'un plus grand nombre de chambres que ce qui est prévu au contrat, il est de votre responsabilité de vous informer s'il est possible d'ajouter des chambres à votre réservation.
- 3.7 Tout ajout, en dehors de des dates prévues au contrat, sera calculé à la carte.

Pour les groupes

4. Arrivée

- 4.1 Les heures d'ouverture de la réception sont de 8 h à 21 h (sujet à changement). Vous devez nous prévenir, lors de l'envoi de votre liste, des arrivées hâtives (avant 8 h) ou tardives (après 21 h). Les heures de la réception pourront alors être prolongées (jusqu'à 22 h maximum). Un supplément sera facturé.
- 4.2 Aucun propriétaire de voiture électrique n'est autorisé à brancher son véhicule sans en avoir reçu l'autorisation de l'équipe du Centre de Spiritualité des Ursulines. Une contribution volontaire est demandée pour ce service.

5. Tarification

- 5.1 Le Centre de Spiritualité des Ursulines offre différents forfaits. Le prix des forfaits est global, définitif et n'est pas sujet à révision.

6. Paiement

- 6.1 Le paiement de la facture doit être acheminé dans un délai maximum de trente (30) jours après la tenue de l'activité.
- 6.2 Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre du *Centre de Spiritualité des Ursulines*, en argent comptant, par cartes bancaires (débit ou crédit) ou par dépôt direct.

7. Repas, collations et alcool

- 7.1 L'horaire des repas est attribué par le Centre de Spiritualité des Ursulines en tenant compte des groupes présents. Il est important de respecter les heures qui vous seront assignées.
- 7.2 Seules les personnes ayant pris l'hébergement peuvent prendre le déjeuner au Centre de Spiritualité des Ursulines.
- 7.3 Pour des raisons d'organisation en cuisine, **il nous est impossible** d'offrir un **service personnalisé**. Nous tiendrons compte **uniquement** des personnes ayant **des allergies alimentaires, une intolérance au gluten ou au lactose** ainsi que les personnes ayant une **diète végétarienne qui nous aurons été transmis par la personne responsable du groupe via la liste des participants**. Lors de leur arrivée, nous leur remettons des bracelets de couleurs nous permettant de départager leurs spécificités alimentaires pour qu'elles soient rapidement identifiées par le personnel en cuisine.

Du pain sans gluten sera disponible pour les personnes concernées et nous leur suggérons d'apporter leurs « petits sacs pour grille-pain sans gluten » si elles le désirent. Pour les personnes ayant une intolérance au lactose, nous leur proposons d'apporter leur supplément d'enzyme lactase. Nous mettrons également du lait végétal à leur disposition.

Nous ne pouvons garantir l'absence totale d'allergènes dans la préparation des repas. De plus, nous ne sommes pas responsables des risques de contamination croisée qui peuvent survenir dans la cafétéria. Il est **fortement** suggéré que les personnes ayant des allergies aient leur auto-injecteur d'épinéphrine avec elles. **Toutes ces mesures adaptatives peuvent être revues en tout temps par la direction selon les ressources disponibles en cuisine.**

Politique de réservation et d'annulation ⁽¹⁾

Pour les groupes

- 7.4 **Aucune nourriture** provenant de l'extérieur n'est autorisée, tant à l'intérieur que sur le terrain extérieur du Centre de Spiritualité des Ursulines.
- 7.5 **Aucune boisson alcoolisée** n'est autorisée à moins d'avoir pris entente avec la coordonnatrice du Centre de Spiritualité des Ursulines ou son adjointe.
- 7.6 Pour être autorisé à servir de l'alcool, vous devez compléter la « **Demande d'autorisation à servir de l'alcool** » qui vous sera fournie par l'équipe du Centre de Spiritualité des Ursulines. Ce document, signé par la direction du Centre de Spiritualité des Ursulines, devra être affiché dans la salle où l'alcool sera servi.

8. Espace de silence

- 8.1 Le silence doit être respecté sur les étages des chambres afin de permettre le repos de toutes les personnes séjournant au Centre de Spiritualité des Ursulines.
- 8.2 Il est **interdit en tout temps** de cogner aux portes des chambres pour réveiller les participant.e.s d'un groupe ou les inviter à se rassembler.

9. Directives pour les fumeurs

- 9.1 Selon la loi, il est strictement interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur du Centre de Spiritualité des Ursulines.
- 9.2 Le terrain et le boisé des Ursulines sont **des zones sans fumée**.
- 9.3 Une zone fumeurs délimitée, identifiée et située à l'entrée principale du Centre de Spiritualité des Ursulines, est prévue à cet effet avec les installations requises.

10. Départ

- 10.1 Les chambres devront être libérées pour neuf heures (9 h) le jour du départ, à moins d'avis contraire.

(1) L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.



Lianne Brochu,
Coordonnatrice

Centre de Spiritualité des Ursulines

13 mai 2022